

La réunion de gouvernance

Phases de la réunion	Objectifs et Contenu
Inclusion	<p>Faciliter le centrage sur la réunion qui commence et augmenter le sentiment d'importance des participants.</p> <p>Expression de chaque personne sur des sujets impliquants, non liés au travail à fournir pendant la réunion. Exemple : météo de chaque personne, histoire positive récente ...</p>
Liste des points à traiter	<p>Inventaire des points difficiles dans l'actualité du travail et des points de tensions dans la coopération.</p> <p>Chaque point est présenté sous forme de proposition.</p> <p>Ni l'animateur, ni le manager n'amènent des points à traiter.</p> <p>Les suivis de la réunion précédente peuvent être traités à condition de ne pas être privilégiés par rapport à l'actualité.</p>
Choix d'un premier point à traiter	<p>Le choix d'un sujet est fait par l'animateur en fonction de ce qu'il perçoit à ce moment-là des critères d'urgence et d'importance.</p>
Présentation de la proposition	<p>Celui qui a amené le sujet présente sa proposition, et précise son impact sur les définitions des rôles de l'équipe.</p>

La réunion de gouvernance

Phases de la réunion	Objectifs et Contenu
Clarification de la proposition	Les autres membres de l'équipe posent des questions de clarification ou d'explicitation afin de bien comprendre la proposition. L'émetteur de la proposition répond à chaque question.
Réactions	Chaque personne peut amener ses réactions à la proposition. Aucun débat. L'émetteur de la proposition n'intervient pas, il écoute seulement l'ensemble des réactions.
Réactions liées au champ de compétence de l'équipe	Parmi les réactions, certaines peuvent questionner le champ de compétence de l'équipe par rapport à d'autres équipes de l'entreprise ou par rapport à la direction. L'animateur fait vérifier par l'équipe si elle a autorité seule pour qu'une décision soit prise. Si ce n'est pas le cas il faudra décider avec les personnes concernées. Une « sollicitation d'avis » peut être lancée.
Prise de position de l'émetteur de la proposition	L'émetteur dit à l'équipe s'il confirme ou non sa proposition et s'il l'amende ou non en fonction de tout ce qu'il a entendu. Il peut aussi amener des clarifications complémentaires.
Objections (exceptionnel)	Les autres membres de l'équipe peuvent formuler des objections à partir de la question suivante de l'animateur : « est-ce que cette décision peut faire du tort à l'entreprise et à sa raison d'être ? ». Les objections sont traitées par l'animateur qui va ensuite confirmer ou non la décision.